

Réf: Dossier N° 102067

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PAUL AMIEL TRANSPORT » en abrégé « PAT »

Siège social Abidjan, Cocody, AKOUEDO EXTENSION, Lot 539,
Ilot 65

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/04/2022 , et enregistrés au CEPICI le 22/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PAUL AMIEL TRANSPORT » en abrégé
« PAT »

Objet : - Transport de personnes ;
- Transport de biens et de marchandises ;
- Achat, vente et location de véhicules ;
- Entretien et réparation de véhicules.

La prise de participation, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus visé, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, AKOUEDO EXTENSION, Lot 539,
Ilot 65

Dirigeant(s) : M DIREKET TOWA CLEMENT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03627 du 26/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°17915/GTCA/RC/2022 du 26/04/2022

